

# Le métier des Affaires Publiques

Nadine STUTTER PREVOT

« Au cœur de l'entreprise »

12 Octobre 2022

# Une courte présentation du groupe Sodexo

- Une société familiale, créée à Marseille en 1966, par Pierre Bellon, présente aujourd'hui dans 55 pays, 2eme employeur français privé dans le monde et servant 100 millions de consommateurs par jour
- Notre raison d'être : « Offrir un meilleur quotidien à chacun pour construire une vie meilleure pour tous »
- Nos métiers :
  - La restauration collective pour tous les publics
  - Le Facilities Management
  - La gestion de l'hospitalité de grands événements sportifs mondiaux et des lieux de prestige
  - Les services de chèques et cartes (restaurant, cadeaux, essence, eco-chèque, etc.)

## Le métier des Affaires Publiques

Surveiller et évaluer l'impact positif ou négatif, que peuvent avoir les évolutions législatives et réglementaires aux niveaux national, européen et international sur les activités de l'entreprise

Définir nos positions et les faire valoir, directement ou indirectement auprès des « bons » décideurs publics, au bon moment, et de façon éthique

Accompagner certaines actions de communication auprès des acteurs institutionnels (situation sensible ou de crise notamment)

# Une professionnalisation récente

- Un métier vieux comme le monde pour les anglo-saxons
- En France et en Europe continentale : un métier qui s'est progressivement structuré et professionnalisé notamment sous l'impulsion de la construction européenne
- Des Masters spécialisés en Affaires Publiques, en Affaires européennes existent désormais
- Quelles compétences clés pour faire ce métier?
- Un besoin croissant pour les entreprises
- Un positionnement complexe au sein des entreprises

## Une profession encadrée

- Le « lobbying » tend à s'intégrer dans le paysage institutionnel
- Un encadrement par le législateur
  - Un registre de transparence de l'Union européenne qui existe de longue date
  - La Loi Sapin 2 et la création de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie publique en France
- Les entreprises édictent également leurs règles
  - « Responsible Business Conduct », et création de diverses « Politiques » internes
- Et sont scrutées par les agences de notation mondiales de type DJSI